

EDITO

Le formidable exemple des peuples arabes.

Le soulèvement massif du peuple tunisien, démarré le 19 décembre, qui a réussi contre toute attente, à se débarrasser de Ben Ali et de son clan, a bousculé certaines certitudes dans le (ce qui semblait immuable peut être renversé) et apporté à tous les peuples en manque de démocratie, le message encourageant qu'ils détiennent leur avenir entre leurs mains, que **rien n'est écrit d'avance, et que ce qui est habituel ou probable, n'est pas toujours ce qui arrive effectivement.**

Le plus rapide à apprendre cette leçon, et à la mettre victorieusement en pratique, a été le peuple égyptien, provoquant un deuxième séisme. La répétition étant la base principale de la pédagogie, la leçon a été entendue et comprise partout, même chez nos gouvernants...!

Comme vous le savez, le peuple libyen s'est lancé dans cette lutte, dont l'issue est encore pour le moment incertaine. Grâce à la rente pétrolière, Kadhafi dispose de moyens et d'armements importants. Ses troupes d'élite, ont été entraînées par le GIGN Français, et les SAS Britanniques.

Sa folie (très récemment encore tolérée !) n'a aucune retenue concernant "la proportionnalité" des moyens qu'il met en œuvre.

Et ensuite, l'Algérie, Bahreïn, le Yémen, le Maroc ... comme une vraie lame de fond ?

De ces révolutions en marche, nous pouvons retenir plusieurs éléments de réflexion (et d'action?).

1°) Ce processus s'est enclenché de façon inattendue, chez des peuples arabes, qui malgré des résistances peu médiatisées, semblaient politiquement et socialement figés pour longtemps, soumis à des gouvernements violemment autoritaires, dont l'argument de "vente" auprès de l'Europe était : nous sommes des autocrates peut-être, encore que, mais nous sommes le seul rempart possible contre l'islamisme radical.

3°) Les gouvernants d'Europe font preuve d'un enthousiasme bien tiède (pour ne pas parler de franche réticence), face à ces mouvements, qui font basculer l'histoire de ces peuples, et peut-être du monde. Leur principal souci semble être l'augmentation possible des flux migratoires...! et les moyens de s'en protéger, alors que les fonctions sous-traitées de gardiens des remparts, ne sont plus assurées par les autocrates démis! Admirable et exemplaire hauteur de vue!



Ce processus d'évolution vers la démocratie sera long. (Il a fallu 80 ans à notre pays pour passer de 1789 à la 3ème République!)

2°) Ces révoltes populaires, sont en quête de démocratie, de répartition plus équitable des richesses créées, mais aussi de modification des rapports Nord-Sud. La crainte du poids de l'intégrisme religieux semble absente et a donc bien été instrumentalisée pour restreindre les libertés, comme est utilisé le prétexte terroriste en Occident (Lois liberticides LOPSI1 et 2).

4°) En ce qui nous concerne, nous les peuples d'Europe, face à cette accélération de l'histoire, face à ces exemples vécus tout près de chez nous, que choisissons-nous de faire ? Nos gouvernants sont en ce moment inquiets...Pas nous ! Ils savent aussi bien que nous, que ce n'est pas la volonté des peuples qui s'applique dans les politiques européennes. Ils savent que nous le savons. **Et si nous décidions de changer ?** Et si nous décidions aussi de nous faire vraiment entendre, en matière de santé, de sécurité sociale, de retraites, pour une agriculture non polluante, pour une véritable défense de l'environnement, et pas des simulacres, pour l'arrêt de la casse des services publics et pour leur développement... pour une lutte réelle contre les paradis fiscaux, pour une répartition équitable des richesses... ? **Chiche !!**

Jean Poirier

%78Nord passe à l'attac !

Comité Local Attac 78 Nord

Mail : 78nord@attac.org Tél : 06 74 92 20 24

Site Internet : <http://www.attac78nord.org/>

LES NANOTECHNOLOGIES

ATTAC Groupe local de Houilles : Compte-rendu de la conférence- débat du 21 janvier 2011.

Bruno Riondet a présenté les nanotechnologies devant un public attentif et intéressé de plus de 30 personnes, dont beaucoup de nouvelles. Son exposé, clair et argumenté, a permis à la salle de prendre conscience des apports et

des dangers de ces nouvelles techniques, surtout quand il est dit que le chiffre d'affaire qui sera engendré en 2013 par les nanotechnologies risque d'avoisiner les 3100 milliards d'euros !

Le débat avec la salle a montré l'inquiétude de chacun devant le développement, à l'abri des regards citoyens, de techniques potentiellement porteuses d'atteintes

graves à notre santé, à l'environnement, à nos libertés et à la démocratie.

La soirée s'est terminée par un pot convivial au cours duquel chacun a pu continuer la discussion et exprimer ses interrogations.

Ci-dessous, le résumé succinct, par Bruno Riondet, de sa conférence.

Nelly Latapie

Nanosciences et nanotechnologies (NST) : quel monde nous prépare-t-on ?

de Bruno Riondet

Pour comprendre les enjeux sanitaires, environnementaux, économiques et géopolitiques ou éthiques, très nombreux, soulevés par les nanotechnologies, mettons le débat sur la place publique.

De quoi s'agit-il ?

Le terme "nano" réfère à une dimension minuscule : un nanomètre équivaut à un milliardième de mètre !

Les NST correspondent à l'ensemble des études et des procédés de fabrication et de manipulation de structures, de dispositifs et de systèmes matériels à l'échelle du nanomètre (nm). Les substances de base comprennent le nano-argent, les nanotubes de carbone, les nanoparticules de dioxyde de titane et les nanosilices.

Seulement un changement d'échelle ?

À l'échelle nanométrique, les propriétés de la matière peuvent se transformer de façon spectaculaire. Le nano-argent devient beaucoup plus efficace contre les bactéries que l'argent sous forme classique. L'or, habituellement inerte, devient à l'échelle nanométrique un excellent catalyseur, et sa couleur vire au rouge ! Le carbone peut devenir jusqu'à cent fois plus résistant que l'acier ! Une crème solaire contenant des nanoparticules d'oxyde de titane (TiO₂) est plus transparente qu'une crème "classique" dont le TiO₂ n'est pas nano, évitant ainsi les dépôts

blancs sur la peau. Ces nouvelles propriétés des nanomatériaux constituent donc une manne pour l'industrie dans de nombreux domaines d'application.

La naissance du "concept" nano dans les années 1970

La « paternité scientifique » est souvent attribuée à un physicien US, Richard Feynman. Dans une conférence de décembre 1959, il entrevoyait la possibilité de pouvoir manipuler les atomes quasiment un par un. Plusieurs vagues d'innovations se sont succédé : miniaturisation de l'électronique, invention de matériaux plus performants, mise au point de produits réactifs qui changent d'état au fur et à mesure de leur utilisation et selon leur environnement. D'autres sont en perspective : assemblages de nanosystèmes ou de nanorobots, émergence de compétences nouvelles d'autoconstruction et de réplique des nanosystèmes.

Des enjeux financiers ...tout sauf nano !!

L'effort mondial académique et industriel dans ce secteur est estimé à près de 4 milliards d'euros en 2003, à 10,5 en 2005, 150 en 2012. Des projections avancent le chiffre de 3100 milliards en 2013. La plupart des grandes entreprises multinationales (L'Oréal, Michelin, BASF, Syngenta, Monsanto, ...) ainsi que les armées des pays riches sont à fond dans ces recherches.

Domaines d'applications des nanotechnologies

L'inventaire est très difficile, car il n'y a aucune obligation d'étiquetage. De nombreuses études indépendantes montrent que tous les secteurs de production sont concernés.

Les nanomatériaux sont déjà présents dans une multitude d'objets et de domaines de notre vie quotidienne : dans les voitures, les pare-chocs, les pneus, les pièces de moteur sont parfois renforcés avec des nanotubes de carbone pour accroître leur résistance ; dans le bâtiment, des bétons et ciments sont enrichis en nanoparticules de dioxyde de titane, pour accroître la blancheur des revêtements ou pour annuler les effets de certains polluants contenus dans l'air ; des vitres et des peintures de bâtiments ou de voitures contiennent des nanoparticules qui leur confèrent des propriétés anti-salissures ou auto-nettoyantes ; dans certains objets du quotidien (ustensiles de cuisine, parois des réfrigérateurs, claviers d'ordinateurs...), des revêtements en nano-argent permettent d'éliminer bactéries et microbes ; dans certains textiles (chaussettes, sous-vêtements, linge de maison...), les mêmes nano-argents servent à lutter contre les mauvaises odeurs ; dans certains produits cosmétiques (écrans solaires, crèmes anti-âges, dentifrices...), des nanoparticules sont ajoutées pour protéger contre les UV, (suite Page 3)

COMMUNIQUE ATTAC 78 Nord

le 3 mars 2011

**Pour la Coro à Mantes la Jolie,
on soutient, on continue, on ne lâche pas !**

C'est pourquoi Attac 78 Nord appelle à venir nombreux et nombreuses à la manifestation du samedi 12 mars 10H à Mantes la Jolie, organisée par le Comité Cœur Hôpital Mantes afin de réclamer une nouvelle fois et avec force la réouverture du service de coronarographie à l'hôpital de Mantes.

Depuis cet été, la mobilisation n'a cessé de s'amplifier, les soutiens de s'accumuler. La colère de la population ne faiblit pas face à cette scandaleuse décision de fermeture d'un service prometteur et son « transfert » à la clinique privée d'Ecvecquemont, dirigée par la société Fineve dont le directeur n'est autre que Mr Dalbis, maire adjoint UMP de Mantes la Jolie ! Les 17 000 usagers qui ont signé la pétition du

Comité veulent que le décisionnaire, Mr Evin, directeur de l'ARS (Agence Régionale de santé) et ancien ministre socialiste, les entende enfin.

Car à terme, il y va de l'avenir même de l'hôpital, dont certains services sont et seront affaiblis par un effet domino, ayant des conséquences à la fois pour les usagers, les malades et le personnel hospitalier.

Cette collusion entre les technocrates, soucieux de la rationalisation des coûts, voire du rationnement des dépenses, et les tenants de la logique marchande, pour lesquels l'hôpital est une entreprise, et les malades des clients, comme pour l'ensemble des services publics, devient de plus en plus criante et insupportable.

En France et notamment dans le 78 (Mantes, Poissy/st Germain, Plaisir, Houdan..), on ne compte plus les

exemples désastreux de ces politiques libérales appliquées par le plan Hôpital 2007 et la loi Bachelot, déléguant au privé les activités de soins rentables et laissant à l'hôpital les soins lourds et coûteux en personnel humain.

La journée du 2 avril de mobilisation nationale et unitaire, avec les centaines de collectifs et comités comme celui de Mantes, interpellant les ARS, ne pourra qu'appuyer et faire avancer encore les exigences légitimes à un droit à la santé pour tous au service de la population et non des intérêts marchands.

Parce des combats en ce sens ont été gagnés, car tenaces et massivement soutenus, il ne peut n'y en voir que d'autres.

Attac 78 Nord renouvelle son soutien aux motivations, aux actions et à la mobilisation du Comité Cœur-Hôpital-Mantes : tous à ses côtés le samedi 12 mars !

(suite nanotechnologies)

le vieillissement ou le jaunissement des dents. ; dans certains aliments, les nanosilices donnent aux préparations (soupes, sauces, crèmes...) une texture plus onctueuse.

Ajoutons que les militaires – notamment français – mènent de très nombreux programmes de recherche en la matière : développement de matériaux énergétiques innovants ; augmentation des performances humaines via des systèmes de surveillance physiologique ou par l'intégration de microsystèmes biologiques ; amélioration de la maîtrise de l'information par l'utilisation accrue de capteurs abandonnés ; robotisation accrue sur le champ de bataille ; etc.

Quels risques ? Les problèmes posés

Les risques sanitaires ou environnementaux sont peu connus, car pas – ou très peu ! – étudiés. Pas plus que l'on ne se soucie réellement des salariés exposés.

Des études menées en laboratoire, sur des animaux ou sur des cultures de cellules, font état de problèmes respiratoires, immunitaires voire toxiques.

Récemment, (2006) le Centre international de recherche sur le cancer – organisme dépendant de l'OMS - a classé le dioxyde de titane comme «susceptible d'être cancérigène pour l'humain».

Mais les risques sont aussi *politiques* : opacité, manque de débat citoyen, et même seulement institutionnel – au niveau du parlement -, engouement des grandes sociétés multinationales. Tout ceci renvoie à une logique implacable du libéralisme financier.

« On arrête tout...on réfléchit collectivement...et on n'est pas triste »

Plusieurs exigences peuvent et doivent être d'ores et déjà mises en avant : le « minimum vital » du refus conscient, éclairé, radical ; la responsabilité des élus locaux de ne pas financer

« n'importe quoi » : la nécessaire intervention citoyenne.

Une autre société ne pourra se construire sans remise en cause du scientisme et du productivisme. Nous ne pouvons accepter l'artificialisation galopante du monde et l'accumulation des produits toxiques. Au même rythme que les profits du capitalisme financier.

Bibliographie

« Du Labo, dans nos assiettes : les nanotechnologies dans l'alimentation et l'agriculture », Rapport préparé par les Amis de la Terre-Australie, Europe et États-Unis, avec le soutien des Amis de la Terre-Allemagne (Mars 2008)

« Sur sa trace », Bruno Riondet, éd. Amalthée, 2010 (*roman qui met en scène les nanotechnologies*)

<http://www.etcgroup.org/>

<http://www.sciencescitoyennes.org/>

<http://www.france.attac.org/spip.php?article9770> : Les citoyens face aux nanotechnologies

BIG Brother à l'œuvre avec LOPPSI 2 : 1984 n'est plus un roman ! Et notre quotidien de plus en plus contrôlé !

Alors qu'un grand espoir nous vient des peuples arabes en lutte contre leurs régimes totalitaires, ici en France, l'Etat, qui soutient depuis des décennies ces pouvoirs, continue son offensive liberticide, en particulier avec l'adoption de la loi LOPPSI 2. Cette « loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure » constitue un arsenal de mesures répressives et dérogoires au droit commun qui renforce les dispositifs de contrôle social au service de l'Etat et justifie par la présence d'un « ennemi intérieur » une extension de la surveillance, de la punition et des régimes d'exception. Qu'on en juge !

Répression des plus démunis

Expulsion sans préavis de toute personne de son logement si celui-ci est jugé insalubre. En France c'en sera terminé pour les squats, cabanes, camions, bus, caravanes, yourtes, mobil homes, tentes etc... donc forcément une stigmatisation et une exclusion accrues des personnes contraintes (de par la crise du logement ou la pauvreté) ou ayant choisi un autre mode de vie, notamment les gens du voyage, les roms, des jeunes, des pauvres ... Un an d'emprisonnement et 15000 € d'amende pour un squatteur de logement vide.... l'article prévoit la destruction des biens, une amende de 3750 € pour le propriétaire du terrain, public ou privé, qui s'opposerait à ces procédures. Vente à la sauvette et vente de métaux pénalisées.

Moyens de surveillance accrues :

-Voie légale à l'installation de « backdoors » (virus espions) par l'état
-Réserve civile : membres de police recrutés dans le civil - **du service volontaire citoyen de la police et de la gendarmerie nationales** (milices et collaboration volontaire)

Censure et contrôle d'internet renforcé : Filtrage internet imposé aux Fai (fournisseurs d'accès à l'internet) sous prétexte de combat contre la pédo-pornographie (article 4).



D'autres mesures comme la revente spéculative de billets d'entrée à une manifestation culturelle ou sportive : passer une annonce dans ce sens et vous risquez d'une amende de 15000€ minimum. Autre sujet, l'usurpation d'identité sur internet. Plus question de vous faire passer pour Nicolas Sarkozy ou Jacques Chirac, même pour de rire. Prétexte pour « permettre au gouvernement de contrôler Internet, la porte étant désormais ouverte à l'élargissement du dispositif. » ? La France se rapproche là de modèles totalitaires comme La Chine.



Atteinte à la vie privée dans le cadre d'action militante et citoyenne, par le renforcement des droits policiers en matière d'informatique: La police, sur autorisation du juge des libertés, pourrait utiliser tout moyen physique ou virtuel pour s'introduire dans les ordinateurs des particuliers et en extraire des données pour des délits tels l'« aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'un étranger commis en bande organisée », sans le consentement des propriétaires des ordinateurs.

Renforcement de la vidéosurveillance devient « vidéo protection » et dont on connaît dorénavant l'inefficacité dans la protection des personnes, mais par contre profite à des marchés juteux !... Elle est étendue à tout un tas de cas plus ou moins rationnels et surtout, le nombre de personnes qui auront

possibilité de visualiser ces vidéos est multiplié. Bref, vous serez de plus en plus surveillés via vidéo et de plus en plus de gens auront accès à ces images. Du coup, les risques que ces images se baladent un jour dans la nature... ou sur internet s'accroît.

Installation de caméras pendant les manifestations, pour les entreprises privées aux abords de leurs établissements, la police pourra avoir accès en direct aux images captées par les caméras dans les halls et parties communes d'immeubles...

Si le moindre de vos pas pourra être scruté par des caméras, votre clavier pourra également moucharder des informations à votre insu.

Atteinte grave à la loi informatique et liberté de 1978: S'agissant des données personnelles, l'Etat peut vendre les fichiers personnels des cartes grises « à des fins d'enquêtes ou de prospections commerciales », imposer le fichage A.D.N. systématique, **recouper des fichiers** de renseignements déjà existants et donc remettre en cause la présomption d'innocence.

Le directeur d'une police municipale sera un agent de police judiciaire, la gendarmerie dépendra du ministère de l'intérieur – avec l'**extension des compétences de la police municipale**, l'État se décharge encore de nouvelles tâches et donc de charges.

Loppsi2 c'est pêle-mêle : des mesures visant les squats, la violence dans les stades, la sécurité routière, augmentant le nombre de « doubles peines », mettant en place un bracelet électronique sur décision administrative pour les sans-papiers, l'ouverture légale au scanner corporel, l'obligation de délation pour les mairies sous peines d'amendes, la possible réquisition d'un véhicule saisi avant jugement, le couvre feu pour les mineurs de moins de 13 ans, une extension du « contrat de responsabilité parentale » et plus généralement considérer tout acte de

délinquance comme une atteinte à l'Etat. **Bref, vous avez assez peu de chance de ne pas être concerné d'une façon ou d'une autre par cette loi. A force de vouloir tout « protéger », cette loi fourre-tout tisse donc sa toile dans notre quotidien.** En lisant cette nouvelle loi scélérate (*11e loi exclusivement répressive depuis 2002*), on ne peut que s'indigner et se révolter d'une répression qui se déchaîne en France et qui elle, se révèle sans filtres.



La totalité de la loi vise à toujours plus surveiller, fichier et enfermer. Une loi répressive et uniquement répressive qui ne résout pas les problèmes mais ne fait que les masquer. Nos libertés passent peu à peu à la trappe et un avenir à la Big Brother s'avère très possible.

Après le vote le combat continue : site [Anti Loppsi2](http://AntiLoppsi2)

Fabienne Lauret

Les inégalités et la justice sociale en débat

❖ Compte rendu de lecture ❖

Pour «légitimer les inégalités sociales» et la politique de démantèlement en règle des acquis sociaux, le discours présidentiel nous invite à ne plus penser l'égalité autrement qu'au regard du mérite.

Il suffirait de consentir à des efforts (en travaillant plus, en s'intégrant, en respectant les lois) pour être récompensé (par un salaire plus élevé, par des meilleures notes à l'école, par le droit d'être français, par l'assurance d'être respecté par la police)... D'un autre côté, un statut inférieur (chômeur, mauvais élève, sans-papier ou délinquant) serait le résultat légitime d'une incapacité de responsabilité et d'effort, dont l'individu doit payer le prix.

Ainsi, l'interrogation «les inégalités sont-elles justes ou injustes?» demande à être approfondie, si l'on veut dénoncer et combattre le retour triomphal de ce principe généralisé du mérite. Car ce type de morale (qui flatte souvent les égos) permet de justifier l'aggravation des inégalités de répartition des richesses et leurs conséquences sociales dramatiques, tout en ignorant la plupart des causes et des effets de ces fléaux.

Le livre de Jean-Fabien Spitz* «Pourquoi lutter contre les inégalités?» peut contribuer à cette réflexion. Il pose la question au travers du débat entre deux conceptions de la justice

sociale qui s'affrontent dans les clivages et les alternances gauche-droite au gouvernement :

- L'option social-démocrate dénonce les inégalités comme injustes : elles sont liées au phénomène de reproduction sociale. Au nom de l'égalité des chances, la redistribution est légitime.
- L'option néolibérale justifie les inégalités comme justes : elles sont liées au mérite. Au nom de la responsabilité de chacun, la redistribution est illégitime.

Une mesure comme le bouclier fiscal montre à quel point le néolibéralisme a réussi à imposer sa propre conception de la «justice sociale». Au contraire, l'Etat Providence est largement battu en brèche.

Les arguments de J.-F. Spitz sont précieux pour convaincre les citoyens de l'imposture actuelle. Par exemple, il explique l'impossibilité d'appliquer à la politique une valeur morale comme la responsabilité. Il montre aussi que bâtir le système sur le principe de mérite n'est pas réaliste. Le néolibéralisme apparaît alors au fil des pages profondément injuste et on se dit que fort de ce constat, l'auteur va passer à l'offensive et proposer la seule solution satisfaisante : combattre les inégalités à la source.

Or, cette solution ne vient pas. Spitz défend une troisième conception de la justice qui consiste elle aussi à corriger les inégalités par la redistribution. Il s'en tient donc à une sorte de rafistolage social-démocrate qui n'est pas selon moi à la hauteur des enjeux actuels.

Pourquoi ne pas remonter à la racine du problème, en amont de la redistribution, aux fondements du capitalisme et des marchés financiers qui produisent structurellement l'injustice? Pourquoi ne pas se prononcer pour une juste distribution des richesses produites par la société humaine? Tout simplement parce que cette option n'est pas envisageable pour un réformateur. La remise en cause des fondements même du système n'est ni discutée, ni même évoquée. La perspective révolutionnaire est soigneusement éludée. Le réformisme de Spitz est un parti-pris très révélateur d'une social-démocratie qui juge inutile toute confrontation avec un point de vue plus radical. Dans ce débat manqué, l'ouvrage trouve à mon sens ses principales limites.

Eloi Leymarie

* «**Pourquoi lutter contre les inégalités ?**», Jean-Fabien SPITZ, éditions Bayard, 2010

Adhésions à ATTAC : une bonne année

ATTAC, a été créée le 3 juin 1998, à la suite de l'article d'Ignacio Ramonet dans le Monde Diplomatique de décembre 1997, « désarmer les marchés ». L'impact de cette nouvelle association dans le paysage politique a été exceptionnel. C'est dire qu'un grand nombre de nos concitoyens attendaient quelque chose qui puisse, hors des institutions politiques traditionnelles, les rassembler, avec la diversité de leurs opinions, pour influencer sur l'évolution financière, économique et politique de la France, puis du monde.

C'est ainsi que le nombre des adhérents a progressé très rapidement pour atteindre 30000 en 2003. Mais depuis cette année là, comme nous l'avait très bien démontré Guy Leroy lors d'une réunion en 2007 je crois, il y a eu diminution régulière du nombre d'adhérents. Et si les remous de l'association en 2006 ont pu éloigner un autre contingent d'adhérents, il n'y a pas eu vraiment de rupture dans la

courbe de décroissance, qui s'est poursuivie jusqu'en 2009, où leur nombre était tombé à 9367 (11472 à fin 2008 !).

Face à cette érosion importante, la survie même de l'association était en jeu. C'est pourquoi une campagne d'adhésions a été décidée au niveau national début 2010, avec comme objectif d'atteindre les 10000 adhérents en fin d'année. Aidé par le puissant mouvement populaire contre la contre-réforme Sarkozy de la retraite, dans lequel ATTAC a eu une participation significative, le nombre d'adhérents est ainsi remonté à 9891 fin 2010 frôlant l'objectif initial. Pour la santé de l'association, il est donc très significatif que la chute des adhérents ait non seulement été stoppée, mais qu'on ait retrouvé une nette progression, 524 adhérents supplémentaires fin 2010 soit 5,6 % de plus qu'en fin d'année précédente.

Dans ce progrès, il est intéressant de noter que le nombre de nouvelles

adhésions est de 1516, avec une double interprétation : un regain d'intérêt pour l'association de nouvelles personnes (plus de 15 % de l'effectif total), mais aussi un taux de renouvellement d'adhésions qui laisse à désirer : 992 adhérents 2009 n'ont pas renouvelé en 2010 soit 1 adhérent 2009 sur 10.

En conclusion, notre association est repartie de l'avant, ce qui ne lui était pas arrivé depuis le pic de 2003. Mais les chiffres transmis par la commission adhésion nous montrent qu'il ne faut pas se démobiliser.

Il faut en tout premier lieu assurer une ré-adhésion aussi large que possible de nos adhérents 2010, et en second lieu ne pas relâcher l'effort pour rechercher de nouveaux adhérents.

L'objectif 2011 est d'arriver à 11000 adhésions en fin d'année. Contribuons tous à ce développement.

Gilbert Rachmuhl

LES PROCHAINES ACTIVITES D'ATTAC 78NORD 2011

Date	Thème	Heure	Lieu
Je 3 mars	Ciné-débat <i>Entre nos mains</i> de Mariana Otero, débat avec Clémentine Autain, gérante de la SCOP "Editions Regards" et Jacques Woda (CS Attac) : l'autogestion, <i>Plus de 60 personnes passionnées y ont assisté – DVD conseillé !</i>	20h30	Cinéma ABC Sartrouville <i>Une première réussie !</i>
Ma 8 mars	Ciné-débat <i>Potiche</i> débat avec Sylvie Brodziak maîtresse de conférences en Littérature et Histoire des idées à l'Université de Cergy-Pontoise, membre de l'association 1001 Femmes et participation Attac	14h	Cinéma Les Mureaux <i>Journée internationale de lutte des femmes</i>
Ma 8 mars	Ciné-débat <i>We want sex equality</i> débat avec Sylvie Brodziak et la commission Genre d'Attac	20h	Pandora Achères
Ve 10mars	Ciné-débat : <i>Cheminots</i> débat avec syndicalistes de CGT, Sud rail et associations d'usagers	20h30	Cinéma Les Mureaux
Sa 12mars	Manifestation avec le Comité Coeur Hôpital Mantes	10h	Mantes (Palais Justice)
Sa 12mars	Rassemblement Unitaire Logement (initiative nationale)	15h	Mantes et Paris (Manif)
Sa 2 avril	Mobilisation nationale Santé en direction des ARS		Paris -Bastille
Ma 5 avril	Conférence débat avec Hervé Kempf sur ses livres dont le dernier <i>L'oligarchie ça suffit, vive la démocratie</i> organisé par Attac, la Biocoop d'Epone, La librairie la Réserve	20h30	Biocoop d'Epone Reporterre.net - Consommer moins, répartir mieux
Ve 5 mai	Ciné-débat par le Collectif local Un bateau français pour Gaza Film <i>D'une seule voix</i> - Chorale Rouge Gorges en intro.	20h	Cinéma de Poissy
Sa 7 mai	Attac présente : Film-débat sur l'éducation : <i>Ce n'est qu'un début</i> (sous réserve) dans le cadre 3 jours Vivre ensemble	15H	Clos d'Arcy Poissy
Je 9 juin	Ciné débat thème : révolutions arabes (film à préciser)	20h30	Cinéma Les Mureaux
Juin Dates à venir	Participation Attac au festival Quartiers libres, thème « Héritages » : film-débat <i>«Réquisitions de Marseille en 1944</i> et invitation de la Chorale Rouge Gorges : exposé chanté <i>les chansons de lutte dans l'histoire sociale</i>		Poissy

Si vous souhaitez être tenu au courant de nos activités, consultez notre site <http://www.attac78nord.org/spip.php?article44> et abonnez-vous à notre courriel bimensuel.